



**Le Fort Lorette à Tiohtià :ke - Montréal :
Un récit des Kanien'kehà :ka (Mohawks)**

Par Gabrielle Desgagné

Comité Généalogie et Toponymie
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Juin 2017

Introduction

L'histoire d'Ahuntsic-Cartierville implique les relations entre groupes autochtones et européens ayant circulé, défriché et résidé sur son territoire, ainsi qu'un patrimoine autochtone matériel et immatériel important. Ce récit est de près relié aux Premières Nations Kanien'kehà :ka ou Mohawk, le peuple du silex, qui appellent l'île de Montréal Tiohtià :ke, « l'endroit où le groupe se sépare » (Gabriel et Kawanatatie 2010 :23). Il s'agit d'un territoire non cédé encore à ce jour. Tiohtià :ke est un lieu inclus dans la portion extrême nord-est des terres où habitent les Iroquois (annexe 1), peuple de la maison longue, ou Confédération des Haudenosaunee, formée en 1450 (Treuer 2013 :47).

Nous partirons donc des événements relatifs à ce toponyme, puis exposerons les événements survenus au fort de la montagne, au Sault-au-Récollet de la perspective Kanien'kehà :ka, afin d'obtenir un aperçu élargi et enrichi de l'histoire du territoire. Je n'ai pas la prétention de parler à la place de ces communautés – j'ai grandi sur le territoire abénaki et ai un héritage québécois quoique métissé – mais considère souhaitable d'enrichir le corpus littéraire relatif à Ahuntsic-Cartierville en amenant davantage de connaissances toponymiques et historiques en ce qui a trait au patrimoine autochtone de ce secteur. Je reconnais l'importance des connaissances traditionnelles (*Indigenous knowledge*) détenues par chaque communauté quant à son propre patrimoine (Battise et Youngblood Henderson 2000) en utilisant des sources d'information publique et non sacrées, en me référant autant que possible à des auteurs officiellement autochtones.

Aborder la toponymie autochtone revient également à mieux apprécier et reconnaître cette relation d'appartenance profonde au territoire, toujours actuelle et non un simple vestige du passé.

La principale source documentaire de cette recherche est le fruit de cinq années de travail de deux femmes impliquées dans la communauté de Kanehsatà :ke, Arlette Kawanatatie Van Den Hende et feu Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater, qui ont utilisé un croisement de sources provenant des archives historiques nationales et d'histoire orale propre à la tradition. Auparavant destiné aux communautés Kanien'kehà :ka uniquement, cet ouvrage a été traduit en français par Francine Lemay, la sœur du caporal Lemay décédé pendant le siège de Kanehsatà :ke de 1990, dit « crise d'Oka ». Traductrice de formation, elle a renoué avec les événements et la communauté, participant de ce fait à un processus de guérison.

Nous verrons l'établissement du groupe amérindien au Sault-au-Récollet, son déménagement de 1721 vers Deux-Montagnes et l'accueil reçu par les Kanehsata'kehrò :non (habitants de Kanehsatà :ke) y demeurant. Effectivement,

l'histoire orale de cette communauté parle du village existant depuis longtemps, contrairement à l'historiographie classique ayant établi la date de fondation du village conformément à la fondation de la mission de Deux-Montagnes (nous y reviendrons). Je terminerai par l'idée de la composition culturelle mixte du groupe amérindien ayant vécu et déménagé de la mission de la Montagne pour le Fort-Lorette, incluant des Kanien'kehà :ka de Kanehsatà :ke, puis conclurai avec quelques considérations sur le patrimoine archéologique et culturel autochtone du secteur.

Le contact avec les Européens sur Tiohtià :ke

Toponymie des lieux

Au moment où circule la nouvelle de la présence d'étrangers venus de l'autre côté de l'océan, une alliance Wendat (huronne), Innue (montagnaise) et Algonquine opère une série d'attaques par le nord et l'est du village de Kanehsatà :ke. Celui-ci devient fortifié et la préparation à la guerre s'ensuit (Gabriel et Kawanatatie 2010 :15). Les villages du bas du fleuve sont également attaqués. Ces circonstances amènent femmes et enfants à se réfugier pendant plusieurs années au cœur du territoire Mohawk, appelé Kanién :keh. Il correspond principalement au nord-est de l'état de New York, séparé à l'est par le lac Champlain. Ce plan d'eau se nomme *Bitawbagok* pour les Abénakis, littéralement, « le lac entre deux » (*the Lake Between*), qui a été déterminé comme la frontière territoriale entre les deux nations à présent alliées, dont les relations parfois houleuses remontent à il y a 4000 ans environ (Wiseman 2001 :59-60).

Ces nombreuses luttes se soldent par une victoire et une paix établies par les Rotinonhseshà :ka (peuple de la maison longue, Iroquois, ou Haudenosaunee) et le peuple peut à présent revenir chez lui en montant par le nord. Ce faisant, les gens de Kanehsatà :ke, les Kanehsata'kehrò :non, s'établissent d'abord sur l'île qui, bien avant la guerre, avait été le village Kanien'kehà :ka prospère d'Hochelaga.

Une insatisfaction et une dissension règnent au sein du groupe qui y est établi quant à cet emplacement gardant le souvenir d'un lieu quitté, et un grand nombre de Kanehsata'kehrò :non décident de retourner à Kanehsatà :ke tandis qu'un autre préfère rester sur l'île (Gabriel et Kawanatatie 2010). Le toponyme Tiohtià :ke est le vestige linguistique de ce lieu, l'endroit où le groupe se sépare – certaines variantes du toponyme comprennent : là où les peuples et les/leurs rivières se rencontrent / s'unissent et se séparent ».

Le groupe qui reste à Tiohtià :ke rencontrera les Français, les Européens, nommés « O'serón :ni » (Gabriel et Kawanatatie 2010 : 8), ceux-là mêmes qui, se nommant la Société de Notre-Dame pour la Conversion des Sauvages de Nouvelle-France,

fonderont Ville-Marie avec l'espoir de créer une société chrétienne de conversion où cohabiteraient en harmonie Français et autochtones (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013). La portion du groupe qui retourne à Kanehsatà :ke rencontrera, des années plus tard, les descendants de ce groupe demeuré sur l'île lors du déménagement de février 1721 du Sault-au-Récollet vers Deux-Montagnes (Gabriel et Kawanatatie 2010 :21 incluant l'illustration de Katsi'tsakwas Ellen Gabriel, illustratrice de l'ouvrage).

Le déménagement de la montagne au Sault-au-Récollet

Le récit des déménagements sur Tiohtià :ke se retrouve dans le discours du chef Aghneetha de Kanehsatà :ke¹. Il s'adresse au surintendant général et inspecteur général des affaires indiennes Sir John Johnson, qu'il rencontre le 8 février 1787 pour obtenir une reconnaissance officielle des terres à Kanehsatà :ke. Johnson, qui est le fils du gouverneur Sir William Johnson, est alors second baronet de New York, état correspondant au territoire ancestral des Haudenosaunee. Aghneetha fait allusion à la présence de son groupe avant l'implantation des missions des Sulpiciens sur l'île tout en présentant la ceinture wampum *Two Dog* (annexe 2) à Johnson pour attester du droit à la terre de Deux-Montagnes (Gabriel et Kawanatatie 2010 :27-29). Conformément à la tradition autochtone, la ceinture wampum perlée représente généralement un traité, une entente conclue entre deux entités:

« We beg you will clear your eyes and open your ears that you may fully comprehend what we are going to say to you. [...] Father, before the Wall was built around this Town, we lived at the foot of the Mountain, near to where the Priests of the Seminary have their Country seat, where we resided in peace and tranquility a considerable time, when the Priest settled amongst us, and the other clergy of the Island, represented in Council the inconveniences arising to the White People from our living so near a Town, particularly the disorders committed by some of our Young Men (as they alleged) when they got Rum, and they exhorted us strenuously to remove farther off from the Town, where we would be more quiet and happy, and pointed out to us Sault au Recollet as the spot near to the Priests' Mills, accordingly we complied, left our habitations and moved with our Wives and Children to the place allotted for us, where we resided for twenty three or twenty four years, when again our Priest (in conjunction with the Clergy of the Seminary of Montreal) told us we should remove once more with our Families, for that it was no longer proper that any Indians should live on this Island, and that if we would consent to go and settle at the Lake of Two Mountains we should have a large tract of land for which we should have a Deed from the King of France as our property, to be vested in us and our Heirs for ever, and that we should not be molested again in our habitations.

Altho' it was very inconvenient to us to be quitting our houses and small clearings, yet the desire of having a fixed property of our own induced us to comply, and we accordingly set

¹ Nous prendrons ici la version originale anglaise issue du dossier du procès d'Angus Corinthe contre les Sulpiciens, afin d'éviter les possibles interprétations erronées en raison de la langue. Des sections du discours seront reprises en français dans le texte. La version française du discours figure dans l'ouvrage *À l'orée des bois*, pp.28-29..

out and took possession of the Land assigned to us, and as was the custom of our Forefather, we immediately set about making a Belt (which we now deliver to you), by which our Children would see that the Lands was to be theirs for ever, and as was customary with our Ancestors, we placed the figure of a Dog at each end of the Belt to Guard our property and to give notice when an enemy approached [...]

Delivers the large Belt of twenty-seven Rows made on the occasion of the first settlement of the Indians at the Lake of Two Mountains.

(Aghneeta cité dans Gabriel et Kawanatatie 1995 :275-277)

Le déménagement de la montagne au Sault-au-Récollet se fait par étapes dès 1696, puis en 1699 et 1704 et avec force travail de conviction et d'incitation à partir de la base de la montagne, notamment par les présents et festins en l'honneur des néophytes du Sault (Garneau 2012:10).

Il s'agit d'un contexte social et politique où les négociations sont de mise dans les relations entre Français et autochtones – ces premiers étant encore beaucoup moins nombreux sur le territoire et adoptant le paradigme autochtone reposant sur la réciprocité, et ayant tout bonnement besoin de survivre sur un nouveau territoire (Saul 2014); un contexte où l'économie de la Nouvelle-France dépend de la traite des fourrures donc des autochtones intermédiaires au commerce, diplomates et aides militaires (Garneau 2012); et là où, pour la mission de la Montagne démarrée dès 1676, les efforts de conversion et de francisation sous l'état français de Colbert augmentaient depuis 1665, soit deux ans après l'officialisation des Sulpiciens en tant que « seigneurs » de l'île (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013). Toutefois, ce support envers l'entreprise de la Nouvelle-France s'amointrit au début du 18^e siècle en raison des guerres européennes (Garneau 2012 :13).

Malgré qu'ils soient plus ou moins laissés à eux-mêmes financièrement, les Sulpiciens imposent sur le territoire un régime de feu et lieu à la manière européenne. Je ne discuterai pas ici en détail des motifs stratégiques européens et des événements de dépossession territoriale, épidémiques et d'incendie qui mènent à ce déménagement par respect notamment pour les communautés touchées par ces deux premiers sujets sensibles (voir Gabriel et Kawanatatie ou Garneau pour plus de détails).

Nous pouvons toutefois supposer que le déménagement de la montagne au Sault auquel réfère Aghneetha est le premier, celui de 1696, étant donné le temps entre l'annonce et les déménagements : si le groupe vivait au Sault-au-Récollet pendant 23 ou 24 ans et a effectivement effectué le premier déménagement de 1721 (en février, au début de l'année) comme les sources en attestent, il est raisonnable d'affirmer que parmi le groupe autochtone initial, il n'y avait pas seulement des Wendat et algonquiens, mais également des Kanien'kehà :ka comme le rapporte Aghneeta. Il est fait mention des moulins des prêtres – toutefois le premier moulin à scie à une extrémité

de la digue de l'Île de la Visitation sera construit aux alentours de 1726 (Musée du Sault-au-Récollet 2015). Le discours demeure en rétrospective, cet élément ayant pu être ajouté à des fins de clarification.

La vie à la mission du Fort-Lorette

Le cartographe et arpenteur Gédéon de Catalogne semble avoir un intérêt pour la production agricole et maraîchère. Outre le recensement d'un pressoir à cidre de pommes à l'Hôpital Général lors de son séjour (Parc-nature-de-l'île-de-la-Visitation 2000 :6) à Tiohtià :ke, il fournit des détails sur l'agriculture chez les Onkwehón :we du Sault-au-Récollet en 1712. Il témoigne aussi de l'apport culinaire autochtone à la cuisine occidentale et dresse un portrait du quotidien au Sault, le long de la rivière dénommée *Skawanoti* par les Wendat – « la rivière en arrière de l'île » (Musée du Sault-au-Récollet 2015) :

« Même si elle est très rocailleuse, la terre [à Sault-au-Récollet] est très bonne et produit une quantité considérable de maïs indien, de fèves, de haricots, de citrouilles, de melons et de tournesols, qui constitue les récoltes habituelles de ce peuple. Les forêts contiennent toutes sortes d'arbres. Comme il y a un très grand nombre d'érables, ils font beaucoup de sucre qu'ils apportent à la ville et qu'ils vendent. Au cours de l'été, ils apportent des adiantes (genre de fougère) qu'ils vendent également. Les femmes font presque tout le commerce parce que les hommes sont occupés à chasser, à pêcher ou à faire la guerre. »

(Gédéon de Catalogne cité dans Gabriel et Kawanatatie 2010 :29)

De Catalogne fait référence entre autres aux Trois Sœurs que sont les courges, le maïs et les haricots, historiquement cultivées par plusieurs nations autochtones et appelées ainsi en raison de leur entraide mutuelle à pousser efficacement dans le sol. Il mentionne les activités de chasse, qui se faisaient notamment l'hiver dans les forêts des alentours, l'apport des femmes à l'activité économique du peuple, et même la guerre : le Fort Lorette, comme d'autres missions jésuites et sulpiciennes, est une stratégie pour se protéger des attaques iroquoises et pas qu'un lieu spirituel (Garneau 2012 :12-13). Les Onkwehón :we (autochtones) du Sault demeurent dans leurs maisons longues, dont les témoignages en dénombrent 32, mais sont situées juste à l'extérieur du Fort Lorette. Les jeunes filles auraient appris auprès des sœurs de la Congrégation Notre-Dame la religion catholique, le français et ses coutumes (Musée du Sault-au-Récollet 2013).

Au Fort Lorette, ce sont donc 118 arpents de terre, soit environ 7 km que les autochtones principalement défrichent entre les actuelles rues Papineau et Saint-Hubert, et Crémazie au sud, avec la rivière au nord (Garneau 2012 :14). Une comparaison de défrichage des terres du Sault et de Deux-Montagnes parle de 400

arpents défrichés recensés en 1716 à Sault-au-Récollet (Gabriel et Kawanatatie 2010 :29-30). Ce travail impressionnant dans les deux cas est à la base du développement de l'immense paroisse du Sault-au-Récollet et du nord de l'île. Le temps du Fort Lorette correspond aux origines du Sault-au-Récollet moderne (Garneau 2012).

Il se pourrait fort bien que ces déplacements « à la ville » pour vendre le sucre d'érable évoqués par de Catalogne se soient faits par le Sentier des autochtones, dont les vestiges sont situés juste entre le collège du Mont Saint-Louis et le cimetière du Sault-au-Récollet sur l'actuel boulevard Henri-Bourassa dans Ahuntsic. Le sentier aurait même été présent avant l'implantation du Fort Lorette : « Le site, à l'embouchure de la rivière du Portage et d'une piste amérindienne, se prête bien à l'établissement d'une mission [Fort Lorette] pour instruire les Hurons et autres tribus des choses de la foi; on y relocalise donc celle du fort de la Montagne » (Benoît et Gratton 1991 :2). La carte de ce document illustre le rivière du Portage dans son axe est-ouest, croisant le « sentier des amérindiens » qui lui passe par la ferme des Sulpiciens dans le domaine de Saint-Sulpice (p.3). Les voies d'eau étaient aussi les autoroutes de l'époque, les canots-routes pour ainsi dire. On fait référence à ce sentier en tant que sentier de portage dont l'extrémité donne sur la petite rivière du Portage, où le Fort Lorette est érigé (Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine 2005 :42).

Le déménagement de Sault-au-Récollet vers Deux-Montagnes

Les prémisses du déménagement

La concession royale du territoire du Lac des Deux-Montagnes du 17 octobre 1717 au Séminaire de Saint-Sulpice est essentiellement accordée pour les « sauvages » qui sont « sous leur protection » à Sault-au-Récollet (Gabriel et Kawanatatie 2010 :67), ainsi que pour procurer des terres de chasse à ces derniers. La concession est ratifiée le 27 avril 1718 (p.31). De ce qu'on lui dit, le groupe amérindien se voit offrir un « acte de propriété » du Roi afin que le territoire du Lac des Deux-Montagnes soit à lui pour toujours et qu'ils n'ait plus à déménager par la suite.

Le chef Aghneetha mentionne effectivement, dans son discours à John Johnson, « Si nous consentions à aller nous établir au Lac des Deux-Montagnes, nous aurions un grand territoire pour lequel le roi de France nous accorderait un acte de propriété, et qui nous appartiendrait pour toujours, à nous et à nos héritiers, et nous ne serions plus importunés dans nos habitations. Même si cela nous dérangerait beaucoup de quitter nos maisons et nos petites clairières, le désir de posséder une propriété fixe nous a cependant incités à nous soumettre. Nous sommes donc partis et avons pris possession de la terre qui nous était assignée. » (p.28-29)

En réponse à cet acte de propriété, et conformément à la tradition iroquoise, une ceinture wampum est fabriquée et échangée avec les Français au moment du déménagement. La ceinture *Two Dog wampum* évoquée plus haut représente donc un chien protecteur du territoire à chaque extrémité, la croix française au centre, et les Amérindiens autour (annexe 2). La connaissance du wampum sera niée par les Sulpiciens lors du procès Corinthe, qui diront qu'il est un faux-semblant (p.29).

Du point de vue de la protection, toujours dans la perspective de conversion au christianisme, les Sulpiciens ont de la difficulté à atteindre ce but en raison entre autres des commerçants d'alcool qui se rendent jusqu'au Sault-au-Récollet, reproduisant l'un des problèmes du fort de la Montagne qu'eux et la couronne reconnaissent comme une entrave au bien-être du peuple (p.67). L'inertie est toutefois leur réponse, notamment dans la correspondance de Tronson adressée à Vachon de Belmont, principal acteur de l'initiative du Fort Lorette :

« Ils [la cour française] sont suffisamment convaincus que l'ivresse causée par le trafic du brandy engendre de graves désordres au Canada, mais ils sont à la fois persuadés qu'il est nécessaire pour le commerce [...] Les exemples de ces désordres, au sujet desquels vous m'avez écrit, sont terribles, mais ils ne changeront pas d'avis. Selon eux, la colonie périrait sans ce commerce. »

(Tronson cité dans Gabriel et Kawanatatie 2010 :67)

Malgré l'idée de départ de réinstaller la mission de la Montagne en s'éloignant de la ville et des désordres causés par les colons ivres et l'alcool, les épidémies et les incendies et ainsi libérer « de grandes étendues de terrains déjà défrichés et cultivés par les Onkwehón :we, pour les colons français », il demeure qu'il y a un « commerce galopant du brandy à Sault-aux-Récollets » (p.68). Le point de vue Kanien'kehà :ka est que cette protection aurait dû consister en une aide à s'adapter à l'environnement en rapide évolution, ainsi qu'à prémunir les autochtones de la mission contre les vendeurs d'alcool. Ceux-ci suivront même la mission jusqu'à Deux-Montagnes. Des mesures d'interruption du commerce de brandy sont réellement opérées par les Britanniques vers la fin de la période du commerce des fourrures.

En ce qui concerne les territoires de chasse, ceux du Sault-au-Récollet sont à présent épars et occupés par les colons, et ce de façon accélérée étant donné la progression rapide de la colonisation sur le territoire. Ce rythme est d'ailleurs celui de toute la région nord-est américaine qui a subi une colonisation très intense selon l'académique Ojibway Anton Treuer (2013) : les ressources étant abondantes et la diversité linguistique et culturelle importante, couplées à une population équivalente à celle de l'Europe à la période précoloniale expliquent ce phénomène. Les derniers autochtones à quitter le Sault le font en 1731, quelques années avant l'officialisation de la paroisse en 1736 (Garneau 2012 :14).

Ainsi, le commerce de brandy étant nécessaire à la croissance de la colonie, et la conversion des autochtones au christianisme étant un mandat central pour les Sulpiciens dans un contexte de restrictions de la part de l'État français, la voie est tracée pour un déménagement. Ceci permet d'éloigner temporairement le problème de l'alcool, de préserver une présence française pour le développement de la colonie autant démographique que territorial, d'avoir une protection au nord-ouest de la colonie contre les attaques iroquoises, et devient une opportunité d'augmenter le nombre de gens au sein de la mission en s'établissant près du village de Kanehsatà :ke déjà existant.

En effet, pour ne nommer que quelques exemples de cette présence déjà existante, le nom « Kanehsatà :ke », qui signifie « Sur les dunes sablonneuses », est cité dans la cérémonie de condoléances ancestrale; celle-ci montre qu'en tant que lieu et concept, il existait avant l'arrivée européenne sur le territoire. De plus, le traité de coexistence pacifique entre Hollandais et Rotinohseshà :ka de 1613 recense la présence de « Caghnehsattakegy » parmi la liste des peuples de la Confédération iroquoise ayant participé à la réunion du traité; et les Britanniques les nomment « Canassadagas », « Caneghsadageys » et autres variantes figurant dans les registres antécédents au déménagement de Sault-au-Récollet vers Deux-Montagnes (Gabriel et Kawanatatie 2010 :23-25).

L'accueil des Kanehsata'kehrò :non

Le groupe déménage par étapes jusqu'à Deux-Montagnes, se déplaçant en raquettes et traîneaux, empruntant les eaux gelées de *Skawanoti*, la Rivière des Prairies. À la jonction de la rivière avec le fleuve Saint-Laurent et la rivière Ouataouais, le groupe monte vers le nord et entre dans le lac des Deux-Montagnes, qu'il traverse.

C'est un accueil mitigé qui attend, en février 1721, le groupe autochtone et le prêtre de Saint-Sulpice venus du Sault-au-Récollet (Gabriel et Kawanatatie 2010 :70). Les Kanehsata'kehrò :non reçoivent comme de la parenté ce groupe qui parle Kanien'kéha pour la plupart (p.20), tandis que d'autres demeurent plus prudents, constatant l'autorité apparente de la robe noire (Ro'kharahòn :tsi) auprès du groupe; c'est que les Rotinohseshà :ka n'ont pas pour habitude d'obéir aveuglément à ce qu'on leur dit. La mission du lac des Deux-Montagnes sera créée, puis prendra son appellation Oka vers 1868, choisie par les Sulpiciens. Ce terme provient de l'algonquin et signifie « laquaiche aux yeux d'or », un type de poisson probablement présent dans les eaux du lac (p.25).

Pour les limites de cette recherche, je ne traiterai pas des affrontements entre Kanehsata'kehrò :non et Sulpiciens qui s'ensuivent pendant les centaines suivants. Considérons que sur la base du malentendu et de la déviation en actes des Sulpiciens

face à la concession royale de 1717, une lutte territoriale s'ensuit, avec tout ce que la signification profonde du territoire implique pour les peuples autochtones, qui éclatera notamment avec le siège de Kanehsatà :ke en 1990. Le mythe selon lequel la communauté de Kanehsatà :ke ait été fondée par l'arrivée de la mission en 1721 menée par un prêtre sulpicien héroïque est un facteur à tenir en compte pour de futures recherches ayant trait aux droits territoriaux contestés des Kanien'kehàka.

Le groupe ayant déménagé était composé de Mohawks, Wendats, Népissingues et Algonquins chrétiens. Les descendants de ces derniers auront été envoyés à Kitigan Zibi par la suite, dont le conseil de bande a plus récemment entrepris des démarches de revendication territoriale relatives au territoire des Kanehsata'kehrò :non sur les prémisses de leur établissement à Deux-Montagnes. Ces faits, ainsi que l'histoire de Kanehsatà :ke généralement, demeure assez méconnus des Québécoises et Québécois (Ellen Gabriel, communication personnelle).

Reconnaissance des Premières Nations

Si le village de huit familles huronnes et algonquiennes (groupe culturel dont font partie les Algonquins) recensé en 1671 est en contact avec la colonie naissante (Garneau 2012 :7), et les autochtones du fort Lorette sont considérés comme étant principalement Wendat (Hurons) (Benoît et Gratton 1991; Musée du Sault-au-Récollet 2013), les Kanehsata'kehrò :non seraient-ils une entité à part, confondus avec les Wendat qui font également partie de la famille iroquoise, ou sans besoin de mention, même si le fort Lorette était situé en territoire mohawk? Et considérant également que les Kahnawa'kehró :non (de Kahnawà :ke) sont de la même nation que ces derniers, vivant en territoire mohawk de Kanién :keh, et sont à proximité géographique de l'île dès cette période? Il est plutôt à considérer que si les Rotinohseshà :ka sont sortis vainqueurs des affrontements sur leur territoire avant le contact avec les Européens, et que l'origine toponymique de Tiohtià :ke atteste de leur présence sur l'île, ils aient fait captifs et adopté ces Wendat et Algonquiens pour remplacer les leurs perdus au combat.

Nous savons que la guerre parmi les Premières Nations avait pour objectif notamment de remplacer les défunts et l'adoption se faisait en conséquence (Delâge 2014 :47-48). Une femme ayant perdu son fils pouvait ainsi réclamer un fils remplaçant; ces captifs adoptés adoptaient donc à leur tour les mœurs de leur nouvelle communauté, tandis qu'un nombre d'autres ennemis étaient tués; la Grande Paix de 1701 de Montréal visait notamment à restituer les captifs, et certains ont préféré garder l'identité de leur nouveau groupe culturel (p.50). La guerre est ainsi une façon d'obtenir de nouveaux membres pour un village donné, outre ses fonctions de maintien des frontières et d'acquisition de nouveaux outils, armes, ou d'un statut social – ces éléments expliquent

la guerre pour les Abénakis, par exemple (Wiseman 2001 :105). Enfin, la notion de race (et de sexe) est devenue un enjeu, du moins pour les Mohawks, lorsqu'être Mohawk s'est mis à signifier être Indien, et qu'être Indien correspondait à des droits et des restrictions selon un système occidental via la Loi sur les Indiens. Avant cela, l'inclusion culturelle ainsi que l'adoption allaient de soi (Simpson 2014 :59).

Nous avons vu également le point de vue Mohawk selon lequel le groupe déménagé en 1721 parlait pour la plupart la langue Kanien'kéha (Mohawk), d'où les échanges linguistiques semblaient facilités. Puis, dans le discours du chef Aghneetha, il y a mention de ce que leur groupe vivant au pied de la montagne avec le prêtre « installé parmi nous » ont été exhortés à déménager au Sault-au-Récollet.

À la fin du XIXe siècle, au cours de l'un des débats relatifs aux droits de propriété des terres que les Kanehsata'kehrò non occupent, le secrétaire d'État de l'époque, Badgley, voit plutôt cette communauté comme étant composée d'individus épars, sans identité distincte : « Il est clair que les Indiens d'Oka n'étaient pas des participants directs à la concession du Lac et rien de tel n'a été produit en leur faveur. En fait, l'histoire de la mission montre que, soit à la mission originale à Montréal ou à celle de Sault-au-Récollet ou finalement à celle du Lac, ils étaient simplement des orphelins et des vagabonds recueillis par la charité chrétienne des ecclésiastiques [...] » (Gabriel et Kawanatatie 2010 :141).

S'il est vrai que des autochtones se soient réfugiés par des persécutions de diverses natures en Amérique du Nord, les Mohawks habitaient et habitent toujours Kanién'keh sans la charité d'ecclésiastiques. Un groupe de Wendat ayant été fait prisonnier par les Iroquois était venu demander asile et terres aux Sulpiciens sur Tiohtià :ke en quittant la mission des Jésuites de La Prairie (Garneau 2012 :7), de son nom original Kentaké. La Prairie est à l'origine de l'actuelle Kahnawà :ke, « Sur les rapides ». Des migrations de Mohawks venant de la région de Mohawk Valley dans l'État de New York, pour une variété de raisons incluant la fuite de la présence britannique, pour participer à la traite des fourrures, ou même pour agrandir le territoire de la Confédération Haudenosaunee, formera un groupe hétérogène d'Iroquois principalement – ce qui peut expliquer le départ des Wendat – et d'autres nations pratiquant le christianisme vers 1668 (Simpson 2014 :46).

La version de Badgley est visiblement réductionniste et s'inscrit dans un paradigme occidental de politiques canadiennes reflétant des représentations darwiniennes erronées reposant sur la supériorité de races par rapport à d'autres, et ce, depuis la moitié du XIXe siècle (Saul 2014 :7-14). Cette absence de reconnaissance identitaire servira la poursuite d'avantages coloniaux tel qu'on le constate en de nombreux endroits et périodes. Le *terra nullius* (la terre inhabitée) ayant été fréquemment évoquée

par les Sulpiciens en ce qui concerne les Kanehsata'kehrò :non (Gabriel et Kawanatatie 2010) en est un exemple.

Un document plus récent regroupant plusieurs ressources et organismes traitant des Premières nations à Montréal, parle des « Sulpiciens [qui] choisissent de regrouper les convertis iroquois, hurons et algonquins, mais aussi les Autochtones de passage, pour les instruire [sic] et les évangéliser. Tout près du fort [de la Montagne], il y a un véritable village. En 1694, on retrouve 43 maisons longues habitées par 220 autochtones. » (Centre d'histoire de Montréal 2011 :12) De plus, considérons que « longtemps, Français, Algonquins et Iroquois ont fait la traite des fourrures à la pointe ouest de l'île de Montréal » (p.23).

En ce sens, la présence de Kanienkehà :ka originaires de Kanehsatà :ke – et peut-être bien de Kahnawà :ke aussi, mes connaissances étant plus limitées quant à l'histoire de cette communauté – parmi et avant ces familles huronnes et algonquiennes vivant à la base de la montagne est tout indiquée. La présence de Népissingues, documentée entre autres par la présence de leur chef Atinon à Kanehsatà :ke (Gabriel et Kawanatatie 2010 :40; voir aussi Simpson 2014 :154), est également reconnue.

Patrimoine culturel et archéologique autochtone

Ce survol du patrimoine autochtone surtout immatériel de Tiohtià :ke et du secteur du Sault-au-Récollet montre l'actualité des toponymes² et des témoins de l'histoire des Premières Nations. Il fait également constater la coexistence de toponymes pour définir un même lieu. Le recensement littéraire du secteur d'Ahuntsic-Cartierville gagne à être enrichi de l'histoire orale et des connaissances traditionnelles autochtones, participant d'un patrimoine culturel commun à celles et ceux qui y vivent.

En ce qui a trait au patrimoine archéologique autochtone d'Ahuntsic-Cartierville, les berges regorgent de potentiel de témoignages de la présence autochtone, en tant que lieux reliés au transport par voie maritime et aux activités de pêche. La firme Arkéos a mis au jour, lors de la réfection du parvis de l'Église de la Visitation en 1995, un site ancien datant d'environ 4000 ans avant aujourd'hui (4000 AA, période archaïque post-laurentienne) sous l'Église. Celui-ci incluait une aire de combustion ainsi qu'une pointe de projectile de type lamokoïde en rhyolite, typique du nord-est américain (Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine 2005 :41-48). Tout ce qui entoure le Fort Lorette, juste à l'ouest de l'Église de la Visitation, a évidemment trait à ce patrimoine.

² Outre le travail notable de Brenda Gabriel et Artlette Kawanatatie, voir plus de toponymes avec le travail conjoint contemporain de Karonhí:io Delaronde et Jordan Engel qui ont traduit en Kanien'kéha les lieux de la région métropolitaine (<https://decolonialatlas.wordpress.com/2015/02/04/montreal-in-mohawk/>). Quelques divergences de prononciation et d'orthographe sont évidemment observées d'une communauté à l'autre.

Ce moment politique de résurgence dans lequel nous nous trouvons, et la collaboration et la mise en valeur du patrimoine autochtone qu'il suscite, correspond à ce que le penseur John Saul (2014) dénomme « le retour » (*the comeback*) des civilisations autochtones. Il encourage la révision substantielle du récit historique national de deux peuples fondateurs, soit par un récit qui reconnaît les Premières Nations, Inuit et Métis comme étant centrales au développement du pays, qui s'est construit sur la base de traités de réciprocité. Il prescrit la présence tangible de politiques et de financement qui reflètent cette centralité afin de pleinement permettre ce retour. J'espère avoir contribué quelque peu à cette révision par ce document loin d'être exhaustif.

Bibliographie

BATTISTE, Marie et HENDERSON, James Youngblood. (2000). *Protecting indigenous knowledge and heritage :A global challenge*. Saskatoon SK: Purich.

BENOÎT, Michèle et GRATTON, Roger (1991), *Le chemin du bord de l'eau. Le patrimoine de Montréal Quartiers Ahuntsic et Saraguay*, Montréal QC : CIDEM Communications.

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL (2011). *Montréal des Premières Nations. Guide de découverte du patrimoine et des cultures des Premières Nations de la région de Montréal*. Montréal, QC : Secrétariat aux Affaires autochtones et MCCCCFQ.

DELÂGE, Denys. (2014) « Des poils pubiens aux perles, de la chair au corps : essai sur la Grande Paix de Montréal de 1701 » in HAVARD, G. et al., *Éros et tabou. Sexualité et genre chez les Amérindiens et les Inuit*, Québec QC : Septentrion, pp.45-96.

GABRIEL-DOXTATER, Brenda. et KAWANATATIE VAN DEN HENDE, Arlette. (2010). *À l'orée des bois. Une anthologie de l'histoire du peuple de Kanehsatà :ke*, Kanehsatà :ke, Centre culturel et de langue Tsi Ronterihwanònhnha ne Kanien'kéha.

GABRIEL-DOXTATER, Brenda Katlatont et KAWANATATIE VAN DEN HENDE, Arlette. (1995). *At the Wood's Edge: An Anthology of the History of the People of Kanehsatà :ke*, Kanesata :ke QC: Kanesatake Education Centre.

GARNEAU, Vincent. (2012) *À la recherche du Fort-Lorette. Les origines du Sault-au-Récollet*, Montréal, QC : Cité historia, musée du Sault-au-Récollet.

GRAND RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE MONTRÉAL (2010). « Fiche du secteur. Fort de la Montagne ». *Base de données sur le patrimoine*. Montréal, QC. [En ligne] (http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?id=1111).

MUSÉE DU SAULT-AU-RÉCOLLET (2015-...) *Le Sault-au-Récollet : du village au quartier. Au cœur de l'histoire d'Ahuntsic*, exposition temporaire, Montréal QC : Cité historia, musée du Sault-au-Récollet et MCCCCFQ.

MUSÉE DU SAULT-AU-RÉCOLLET (2013) *Destination Sault*. Application mobile. Montréal QC : Cité historia, musée du Sault-au-Récollet.

OBOMSAWIN, Alanis (1993) *Kanehsatake :270 ans de résistance*. Documentaire. Kanehsatà :ke : Office national du film du Canada.

PARC-NATURE DE L'ÎLE-DE-LA-VISITATION (2000) *Le Pressoir du Sault-au-Récollet*, Montréal QC : Communauté urbaine de Montréal et Parcs-Nature.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (2013) « Société de Notre-Dame de Montréal ». *Ministère de la Culture et des Communications*. Québec, QC [En ligne] (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=15945&type=pge#.WM18c4Hyszw>).

SIMPSON, Audra. (2014). *Mohawk Interruptus: political life across the borders of settler states*. Durham NC: Duke University Press.

SAUL, John R. (2014). *The Comeback*. Toronto: ON, Viking Press.

SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE. (2005) « Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville » *Ville de Montréal*. Montréal QC. [En ligne] (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/01_evaluation_patrimoine_ahu.pdf)

TREUER, Anton. (2013). *Atlas of Indian Nations*. Washington, D.C.: National Geographic Society.

WISEMAN, Frederick M. (2001). *The voice of the dawn: An autohistory of the Abenaki nation*. Lebanon NH: University Press of New England.

Annexes

Annexe 1 : Carte du territoire approximatif Haudenosaunee ancestral. Les Tuscarora sont la sixième nation de la Confédération (ils l'ont jointe en 1720), situés entre les Oneidas et les Onondaga. Source : Old New York



Annexe 2 : ceinture wampum *Two Dog*, faite de quelque 13 000 perles, et mesurant 60 pouces de long. Source: Musée McCord (MCM M1904) et WAMPUMBEAR (2012) "Wampum Belt Archive" *The Trading Post. The Beginning of the Wampum Trail*. Rochester NY. [En ligne] (http://www.wampumbear.com/W_Two%20Dog%20Mohawk%20Belt.html)

